UNION des CANAUX d'ILLE et de CORBERE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : ucic66@gmail.com

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE DES ASSOCIATIONS
REUNION DU 03 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six et le trois février à dix-huit heures, ont été convoqués les représentants élus de l'ASA du canal de Corbère et de l'ASA du canal d'Ille au bureau des ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par M. Didier BRUZY.

Présents : Messieurs Didier BRUZY, José COLCHERO, Pascal MAILLOLS, Marc MARTY, Jean REIG, Cédric SANCHEZ et Marc SIMON.

Didier BRUZY, constate que le quorum est atteint (7 voix présentes – quorum à 4 voix présentes ou représentées), et remercie l'ensemble des participants et propose de passer au premier point de l'ordre du jour.

Présentation du rapport financier 2024

Fonctionnement Recettes

237 800 € de rôle : Canal de Corbere (137 863 €) et Canal d'Ille (99 937 €)
56 614 € de Prestation de service
22 € de remboursement cartouche encre Rex Rotary
294 436 € de total de recette

Fonctionnement Dépenses

10 598 € charges de bureau (électricité, maintenance logiciel, fourniture administrative, etc)
3 937 € Assurances
5 553 € Frais postaux et télécom
4 532 € location
1 585 € matériels et vêtements agents techniques
310 € Frais de déchèterie
4 790 € carburants
3 595 € entretien véhicule
258 041 € de charges de personnel
1 260 € Formation Qgis
294 201 € de total de dépenses

Excédent de 235 €

Investissement

Achat d'un ordinateur 942 € donc un déficit de 942 €.

Présentation du rapport financier 2025

Fonctionnement Recettes

237 336 € de rôle : Canal de Corbere (143 3443 €) et Canal d'Ille (93 992 €)
90 574 € de Prestation de service
199 € Ajustement SIP
328 109 € de total de recette

Fonctionnement Dépenses

10 836 € charges de bureau (électricité, maintenance logiciel, fourniture administrative, etc)
4 527 € Assurances
6 641 € Frais postaux et télécom
3 543 € location
4 160 € matériels et vêtements agents techniques
194 € Frais de déchèterie
4 635 € carburants
1 914 € entretien véhicule
292 949 € de charges de personnel
329 399 € de total de dépenses

Déficit de 1 290 €

Investissement

Virement du fonctionnement de 941 ce qui fait un excédent de 941 €.

Voix exprimées : 7
Voix favorables : 7
Voix abstenues : 0

Présentation du rapport d'activités 2024 - 2025

En 2024, nous avons embauché Laurent Tailhades, nous avons récupéré en gestion administrative l'ASA du Canal de la Plaine d'Estagel, l'ASA du Plateau d'Espira de l'Agly et l'ASA Ull de la Mola à Espira de l'Agly.

Nous avons arrêté le contrat de prestation de service de l'ASA du Canal de la Pleine à la fin de l'année, car notre fonctionnement ne s'accordait pas avec le fonctionnement du Président.

Au cours de l'année, nous avons effectué une formation de cartographie Qgis.

En 2025, nous avons commencé à mettre à jour nos fichiers de rôle pour répondre à la demande de fiabilisation des tiers des services de gestion comptable. Cette opération consiste à rechercher les dates et lieux de naissance de chaque propriétaire afin de les entrer dans le fichier de rôle. Cela permet un meilleur recouvrement des redevances et nous prépare au dépôt de nos factures sur Espace Numérique Sécurisé Unifié ENSU.

En fin d'année, nous avons dû mettre en place et se former sur @ctes un nouveau logiciel sécurisé de transmission des actes administratifs à la Préfecture (DDTM) ainsi qu'au nouveau format Compte Financier Unique CFU que nous devrons faire en 2026.

Au 31 décembre 2025, nous avons mis fin à notre contrat de prestation de service des ASA Baillie Calcine et ASA du plateau d'Espira.

Le Président soumet le rapport d'activités 2024 - 2025 au vote :
Voix exprimées : 7
Voix favorables : 7
Voix abstenues : 0

Renouvellement des syndics

Le Conseil Syndical de l'ASA du Canal d'Ille, en date du 20 janvier 2026 et le Conseil Syndical du Canal de Corbere, en date du 14 janvier 2026, ont désigné comme représentants à l'Assemblée des Associations de l'Union :

Corbere	BRUZY DIDIER	MARTY MARC	MAILLOLS PASCAL	REIG JEAN
Ille	CALMON PATRICE	COLCHERO JOSE	SANCHEZ CEDRIC	SIMON MARC

Monsieur Didier Bruzy explique que parmi les titulaires il faut désigner 3 titulaires et un suppléant qui feront partie du Conseil Syndical de l'Union des Canaux d'Ille et Corbere.

L'élection des syndics titulaires et suppléant se présente comme suit :

Corbere	BRUZY Didier	MAILLOLS Pascal	MARTY Marc
Ille	CALMON Patrice	COLCHERO José	SIMON Marc

Le Président demande donc à l'Assemblée s'ils sont favorables à l'élection des syndics de l'ASA du Canal d'Ille et de l'ASA du Canal de Corbere.

Voix exprimées : 7
Voix favorables : 7
Voix abstenues : 0

Questions diverses

Pas de question

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le Président clôture cette Assemblée des ASA à 18h30 en remerciant l'ensemble des personnes présentes.

Le Président,
Didier BRUZY

Union des ASA d'Ille et Corbère
23 avenue Pasteur - 66130 Ille sur Têt